

Nom de l'École _____

Classe _____

Identité de l'élève

NOM _____ Prénom(s) _____

Sexe ☐ M ☐ F

Né(e) le ____ / ____ / ____ ^{Texte} Lieu de naissance (commune et département) (1) _____

Adresse _____

Code postal _____ Commune _____

Responsables légaux*

Responsable 1 NOM de naissance _____ Autorité parentale ☐ Oui ☐ Non

NOM marital (ou d'usage) _____ Prénom _____

Profession _____ Situation familiale (2) _____

Tél. Mobile/Fixe _____ Tél. Travail _____ Courriel _____ @ _____

Adresse (si différente de celle de l'élève) _____

Code postal _____ Commune _____

Responsable 2 NOM de naissance _____ Autorité parentale ☐ Oui ☐ Non

NOM marital (ou d'usage) _____ Prénom _____

Profession _____ Situation familiale (2) _____

Tél. Mobile/Fixe _____ Tél. Travail _____ Courriel _____ @ _____

Adresse (si différente de celle de l'élève) _____

Code postal _____ Commune _____

Autre responsable légal (personne physique ou morale)

Organisme _____ Autorité parentale ☐ Oui ☐ Non

Fonction _____ Lien avec l'enfant _____

Tél. Mobile/Fixe _____ Tél. Travail _____ Courriel _____ @ _____

Adresse (si différente de celle de l'élève) _____

Code postal _____ Commune _____

(1) Pays si hors de France , (2) Célibataire - Marié(e) - Veuf(ve) - Divorcé(e) - Séparé(e) - Concubin(e) - Pacsé(e)

* **Responsables légaux** : Il est important de renseigner le document concernant les deux responsables légaux pour : la transmission des résultats scolaires (circulaire n°94-149 du 13/04/1994), les élections des représentants des parents d'élèves : chaque parent est désormais électeur et éligible (note de service n°2004-104 du 25/06/2004), la transmission par la Municipalité de toutes informations utiles.

Personnes à appeler en cas d'urgence et/ou autorisées à prendre l'enfant à la sortie

NOM _____ Prénom _____

Lien avec l'enfant _____ ☐ à appeler en cas d'urgence

Téléphone _____ ☐ autorisé à prendre l'enfant

NOM _____ Prénom _____

Lien avec l'enfant _____ ☐ à appeler en cas d'urgence

Téléphone _____ ☐ autorisé à prendre l'enfant

NOM _____ Prénom _____

Lien avec l'enfant _____ ☐ à appeler en cas d'urgence

Téléphone _____ ☐ autorisé à prendre l'enfant

Assurance de l'enfant

Responsabilité civile* ☐ oui ☐ non

Individuelle Accident ☐ oui ☐ non

Compagnie d'assurance _____ N° contrat ou police d'assurance _____

* Responsabilité civile et individuelle accident sont obligatoires pour toutes activités extrascolaires organisées par l'école hors temps scolaire (piscine, sortie avec pique-nique...)

OPTIONS Périscolaire et Restaurant scolaire - Pour votre information

1. Périscolaire du matin et/ou du soir

→ INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUPRES D'ALFA3A (Accueil de Loisirs) à partir de début juin 2025

2. Restaurant scolaire régulier ou occasionnel

→ INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUPRES DE LA MAIRIE du 05 mai au 18 juin 2025 (dont samedi 24 mai de 09h à 12h)

ET pour les élémentaires, pour couvrir le temps d'activités du midi, INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUPRES D'ALFA3

Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) : allergies, intolérances alimentaires, pathologie chronique...

Mise en place d'un P.A.I. ☐ oui ☐ non

Cause médicale _____

Si OUI, il est de la Responsabilité des parents de faire les démarches auprès de la Direction de l'école, des services de Restauration et du Périscolaire, de veiller que chaque service soit bien en possession des ordonnances à jour et de la trousse médicamenteuse.

Autorisations

Responsable 1

☐ J'autorise que mon enfant soit photographié(e) ou filmé(e) dans le cadre des activités scolaires

☐ J'autorise que mon adresse-mail soit utilisée comme voie de communication

Responsable 2

☐ J'autorise que mon enfant soit photographié(e) ou filmé(e) dans le cadre des activités scolaires

☐ J'autorise que mon adresse-mail soit utilisée comme voie de communication

Nous nous engageons à vous signaler tout changement modifiant les indications mentionnées sur cette fiche

Date

Signature du Responsable 1

Signature du Responsable 2

Vos données sont collectées dans le cadre précité. Elles sont destinées aux différents services concernés et habilités de la Mairie de Ternay, du groupe scolaire pour lequel votre enfant est inscrit et de l'Accueil de Loisirs. Elles sont conservées, en application des obligations légales jusqu'à 6 ans (durée du mandat) ou pendant la durée d'exercice des fonctions si celle-ci est inférieure.

Conformément à la loi Informatique et Libertés de 1978 modifiée et au règlement européen RGPD 2016/679, vous pouvez exercer votre droit d'accès pour les données vous concernant en contactant le Délégué à la Protection des Données : dpo@ternay.fr Pour plus d'informations sur vos droits, vous pouvez consulter le site www.cnil.fr